



ECONOMIE NUMÉRIQUE

Le Congo lance son Data center TIER 3+

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a activé hier à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, la connexion au câble 2Africa de Meta (Facebook) et a procédé en même temps à la mise en service du Data center de type TIER 3+. Le Congo devient ainsi le trente-troisième pays africain connecté à ce câble, l'un des plus longs au monde intégrant des nouvelles technologies pour une meilleure connectivité.

Page 16

Le président Denis Sassou N'Guesso met en service le Data Center de l'Arpce



JEUX AFRICAINS

Les judokas congolais affûtent leurs armes à Kinshasa



Les athlètes de la sélection nationale de judo du Congo/Adiac sommes conscients de porter le drapeau du Congo lors de ces jeux. Nous continuons la préparation et nous sommes confiants. Tout va bien se passer. Nous demandons le soutien des pouvoirs publics », a indiqué Ninelle Ngouala, l'une des Diables rouges judo.

Page 16

Les Diables rouges dames et messieurs de judo vont participer, à compter du 1er mars, à un tournoi à Kinshasa aux côtés de leurs homologues de la République démocratique du Congo, dans le cadre des préparatifs des Jeux africains qui se dérouleront à Accra, au Ghana, du 12 au 15 mars. « Nous

BRAZZAVILLE

Le Conseil départemental en guerre contre l'évasion des recettes



Le président du Conseil départemental et municipal, député-maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a mis en garde hier les cadres et agents

municipaux contre l'évasion des recettes. « Le bureau exécutif mettra tous les moyens pour traquer tous les agents et autres personnes qui participent à l'évasion des recettes

; les conseillers municipaux seront mis à contribution », a-t-il lancé à l'ouverture de la quatrième session ordinaire budgétaire.

Page 3

ÉLEVAGE

La ferme de Kombé dotée d'un laboratoire d'insémination

Pour augmenter la production animale au niveau de la ferme de Kombé, située dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou, le Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac) vient de financer la construction et l'équipement d'un laboratoire d'insé-

mination artificielle. Une équipe du Pdac, conduite par son coordonnateur Isidore Ondoki, a effectué le 27 février la visite de cette infrastructure importante pour le développement de l'élevage au Congo.

Page 5

Éditorial

Faiblesse administrative

Page 2

ÉDITORIAL

Faiblesse administrative

Placer l'athlète au centre de tout », telle est l'orientation qui a été donnée par la tutelle aux fédérations sportives nationales au cours de cette olympiade. Le but étant de rompre avec la simple participation des sportifs et soigner les statistiques relatives aux indicateurs de performance du Congo aux compétitions internationales qui restent incontestablement peu reluisantes.

Relever cet énorme défi ne dépend pas seulement de la forme des sportifs mais aussi d'une organisation administrative à la hauteur des ambitions. Sur ce point, la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) n'est pas un modèle. La négligence dont ses instances ont fait preuve dans le traitement des dossiers les plus urgents comme celui de l'engagement d'une des meilleures athlètes congolaises aux championnats du monde en salle prévus du 1er au 3 mars à Glasgow, en Ecosse, a terni d'image du pays auprès de la Fédération internationale.

Sinon comment comprendre qu'une sportive qui a gagné sa qualification par son classement mondial et confirmé sur piste ses bons résultats puisse manquer un rendez-vous non pas pour une question d'argent mais parce que la FCA n'a jamais soumis d'engagement préliminaire exigé dans les délais impartis à World athletics ? Ce manque de sérieux nous pousse alors à nous demander à quoi sert donc ce maillon s'il n'arrive pas à mener à bien sa mission, qui est d'agir en conséquence et répondre en temps voulu aux courriers adressés à l'instance internationale dans l'intérêt de ses compétiteurs.

Cette faiblesse administrative donne sans nul doute raison à ceux qui pensent que la FCA ne fait rien pour accompagner ses athlètes. Déjà, la volonté de l'athlète de s'appuyer sur ces championnats du monde pour préparer à la fois les Jeux africains et les Jeux Olympiques a pris un sacré coup.

Les Dépêches de Brazzaville

SOCIÉTÉ CIVILE

Les ONG invités à être au service de l'humain

A l'occasion de la Journée mondiale des organisations non gouvernementales (ONG) célébrée le 27 février de chaque année, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales (CCSC-ONG), Germain Céphas Ewangui, a exhorté les acteurs en la matière à aider l'être humain à se retrouver, à vivre dans la paix, la sécurité et la dignité inhérente à tout être humain, autrement dit de jouir pleinement des droits de l'homme.



Germain Céphas Ewangui posant avec les acteurs de la société civile/Adiac

« Les droits civils et politiques d'un côté ; les droits économiques, sociaux et culturels de l'autre. Et ceci, sans but lucratif, dans un esprit de serviabilité, de volontariat, d'engagement au service de l'intérêt général », a déclaré le secrétaire permanent du CCSC-ONG, dans un message. « La société civile qui se veut héritière du siècle des lumières avec des grands penseurs comme Kant, John Locke, Jean Jacques Rousseau, entre autres. Du siècle des lumières découlent les grandes valeurs qui fondent des idéologies que revendiquent aisément les organisations de la société civile aujourd'hui, à savoir particulièrement les libertés publiques et fondamentales, le

respect de la dignité humaine sans exclusive », a ajouté Germain Céphas Ewangui.

Il a pris en exemple d'autres ONG comme Oxfam, Greek Week qui ont participé avec pugnacité à l'effort de reconstruction de l'Europe, en apportant toute forme d'assistance pour la population en détresse, suite aux effets catastrophiques de la Seconde Guerre mondiale. « Autant d'efforts, autant de contributions qui ont fait qu'en 1945, les rédacteurs de la charte des Nations unies offrent pour la première fois un véritable statut aux ONG et qui sont explicitement mentionnées dans l'article 71 du texte », a-t-il souligné. Germain Céphas Ewangui a également mentionné que c'est pour nous

rappeler ce que doit être l'état d'esprit des acteurs se revendiquant de la société civile et des ONG.

Un thème développé a concerné la vocation des organisations de la société civile en général et des ONG à servir les causes nobles, être au service de l'humain, quel qu'il soit, à travers une communication du représentant de France-volontaires au Congo, Mamadou Ndour-Camara, sur le volontariat et la société civile. Deux autres communications ont été faites, notamment sur les sept clés du leadership social et solidaire, par Simplicie Mouganga, et la citoyenneté par Me Mathilde Quenum, avocate au barreau de Brazzaville, assistante au CCSC-ONG.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngonzo

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

BRAZZAVILLE

Le Conseil départemental en guerre contre l'évasion des recettes

Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a mis en garde, le 27 février à l'ouverture de la quatrième session ordinaire budgétaire, tous les agents municipaux qui s'impliqueront dans l'évasion des recettes municipales.

Dans son discours, le député-maire de Brazzaville a été direct à l'endroit des agents municipaux véreux impliqués dans l'évasion fiscale. Il a promis de sanctionner sévèrement et conformément à la loi, qui conque qui s'illustrerait dans des pratiques orthodoxes de nature à occasionner le détournement des recettes municipales.

« Je suis convaincu qu'au terme des travaux, nous parviendrons à doter notre assemblée locale d'un budget réaliste qui tient compte des ressources mobilisables et des priorités des Brazzavillois. Notre bureau exécutif mettra tous les moyens en jeu pour traquer les agents municipaux qui participent à l'évasion des recettes municipales. Pour relever ce défi, les conseillers municipaux seront mis à contribution », a promis Dieudonné Bantsimba.

Conscient de ce que les subventions publiques et les recettes municipales restent largement insuffisantes pour couvrir les be-



Les conseillers municipaux à l'ouverture de la quatrième session budgétaire/Adiac

soins de plus en plus croissants de sa collectivité locale, le député-maire de Brazzaville a estimé que le Conseil municipal doit explorer d'autres mécanismes de financement disponibles afin de

concrétiser ses ambitions. Toutefois, il espère que les mécanismes mis en place par le gouvernement, dans le cadre de la rétrocession des impôts locaux et dans le processus de dématérialisation

des recouvrements, permettront d'améliorer les recettes.

Notons que neuf affaires seront examinées lors de cette quatrième session ordinaire budgétaire qui va se clôturer le 7 mars. Pendant dix

jours, le Conseil départemental et municipal va adopter son budget exercice 2024 ainsi que son programme d'investissements.

Il examinera également le projet de délibération portant enlèvement des épaves dans le périmètre urbain de Brazzaville, le projet de débaptisations de l'avenue de l'amitié en avenue Henri-Lopes et celle du marché Antonio-Agostinho-Neto, à Talangaï, le septième arrondissement de Brazzaville, en avenue Claudia-Lemboumba-Sasou-N'Gusso.

A propos de la délinquance juvénile, Dieudonné Bantsimba a promis que la répression des malfrats sera sans ambages.

« Cette année, nous allons poursuivre des échanges avec les administrateurs et la force publique, en prenant en compte les préoccupations de nos concitoyens, surtout en cette période de recrudescence de la criminalité avec le phénomène des "bébés noirs" », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

300 participants à la session inaugurale

Placée sur le thème « Jeunesse congolaise et insertion socio-économique dans la perspective du développement durable », la session inaugurale de l'assemblée générale du Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ), qui se tient du 28 février au 2 mars à Brazzaville, réunit trois cents délégués dont ceux venus de l'intérieur et de l'extérieur du pays.

Les participants vont, pendant les quatre jours des travaux, concevoir un plan d'urgence de politique nationale de la jeunesse ; produire un rapport final regroupant les défis de la jeunesse et les avis adressés au président de la République sur les actions prioritaires à mener au titre de l'année 2024. Ils élaboreront et adopteront également le règlement intérieur précisant les règles de fonctionnement et de discipline des membres de l'assemblée générale.

Le secrétaire exécutif du CCJ, Prince Michrist Kaba Mboko, dans son adresse, a rappelé aux délégués que leurs contributions sont fermement attendues pendant ces assises en vue de leur implication au développement multiforme et durable qu'attend le pays. « Votre mission est aussi celle de prendre votre destin en main. Celui d'une jeunesse qui s'inscrit résolument dans la lutte pour la réussite de la vision du président de la République en matière de jeunesse. La réussite de ce programme dépend notamment des jeunes congolais de type nouveau, imbus de patriotisme et de civisme », a-t-il précisé.

Représentant le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, l'administrateur-maire de Poto-Poto,

Okemba née Bakoukas Ndela, a déclaré que la convocation de cette session inaugurale est une façon pour le chef de l'Etat de tendre la main à la jeunesse congolaise afin d'obtenir d'elle une nette participation dans le cadre de la gouvernance intergénérationnelle. « Le phénomène de délinquance juvénile qui prévaut dans nos différentes villes se présente comme un des problèmes qui nécessitent une mobilisation de toutes les composantes sociales y compris les jeunes eux-mêmes. Ainsi, mon vœu le plus ardent est de voir que les discussions et délibérations qui découleront de cette session inaugurale apportent une contribution positive pour le développement des politiques qui seront mises en œuvre conformément aux défis actuels », a-t-elle souhaité.

Jouer pleinement son rôle d'organe consultatif

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélon-délé, quant à lui, a rappelé que la vocation du CCJ est de servir comme une force dynamique de propositions et d'initiatives afin de constituer un puissant levier d'actions et d'être le légitime porte-parole de la jeunesse au-



Les participants/DR

près des plus hautes instances de la République. « La problématique de l'épanouissement de la jeunesse constitue une préoccupation cardinale du chef de l'Etat et du gouvernement. C'est précisément dans cette optique que l'année 2024 a été décrétée par le président de la République année de la jeunesse. Pour traduire en acte cette orientation présidentielle, le gouvernement, sous l'impulsion de son Premier ministre, a procédé à une évaluation des actions prioritaires pour assurer l'accélération de la prise en charge des aspirations de la jeunesse de notre pays », a-t-il rappelé.

En effet, parmi les actions prioritaires retenues, il y a l'amélioration et le renforcement du

dispositif de formations qualifiantes pour le rendre plus massif, pérenne et mieux l'adapter au marché de l'emploi ; l'insertion professionnelle des jeunes par la dynamisation et le soutien de l'auto-emploi et l'entrepreneuriat. A cela, s'ajoutent l'insertion et la réinsertion des jeunes en conflit avec la loi en vue de l'éradication du phénomène de la délinquance juvénile sur l'ensemble du territoire national. C'est ainsi que le ministre en charge des questions des jeunes a demandé au CCJ de jouer pleinement son rôle d'organe consultatif.

« Je vous exhorte à engager une profonde réflexion sur les grandes problématiques qui se posent en milieu juvénile

telles l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes, la délinquance et l'incivisme. Le gouvernement suivra avec la plus grande attention la moisson de vos suggestions et propositions à l'issue de vos assises », a exhorté Hugues Ngouélon-délé, invitant les participants à faire preuve d'assiduité, de clairvoyance et de rigueur dans leurs échanges.

Créé par loi organique n° 15-2018 du 15 mars 2018, le CCJ est un organe chargé d'émettre des avis au président de la République et des suggestions au gouvernement sur les questions liées au plein épanouissement de la jeunesse, dans le cadre d'une gouvernance intergénérationnelle.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

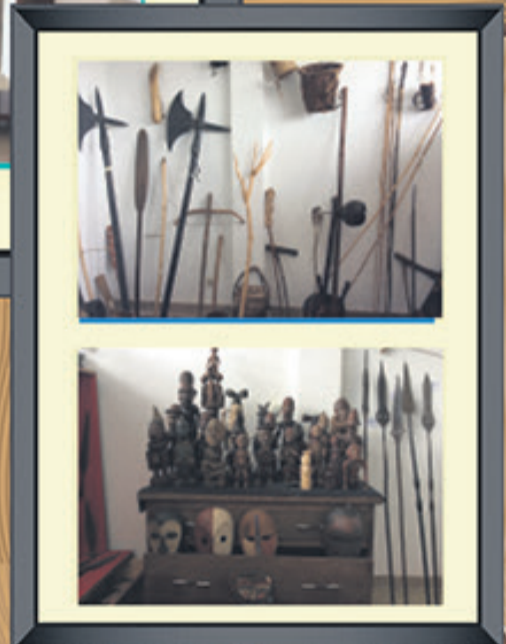
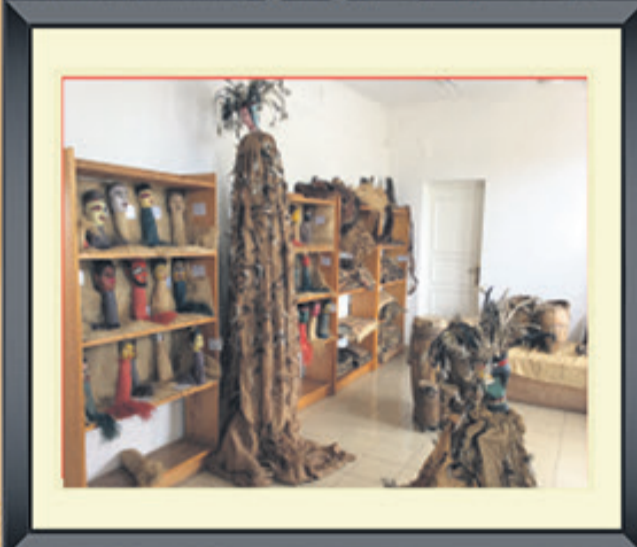
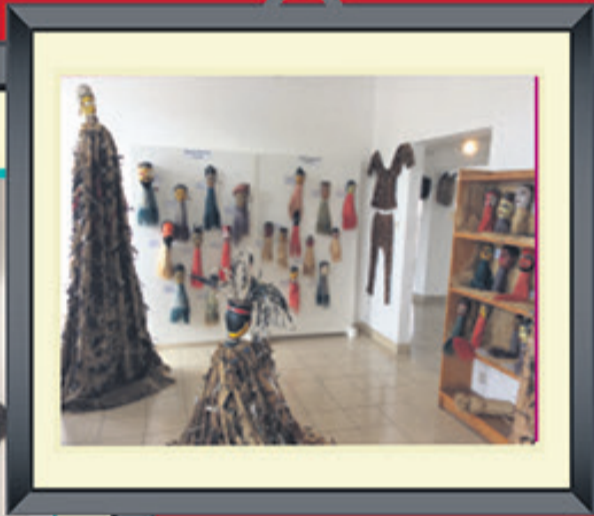
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ELEVAGE

Un centre national d'insémination pour booster la production

Afin de booster la production animale en République du Congo, le Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac), lors de sa mise en œuvre, a financé la construction et l'équipement d'un laboratoire d'insémination à Kombé, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, Madibou.

Pour apprécier le travail réalisé, une équipe du Pdac conduite par son coordonnateur, Isidore Ondoki, a effectué une visite de terrain le 27 février. « Nous avons mis en place une infrastructure importante pour le développement de l'élevage au Congo. Actuellement, le ministère s'attelle à rendre juridique l'existence du centre pour pouvoir nommer les dirigeants », a expliqué le coordonnateur du projet. Outre Kombé, la délégation du Pdac s'était également rendue à l'Institut national de recherche agronomique à Brazzaville, où le projet

a financé la construction d'une banque d'hygiène dont les travaux se sont terminés en fin décembre. Le bâtiment composé d'une dizaine de pièces n'attend qu'à être équipé. Le projet a aussi investi dans cet établissement au niveau de Loudima, avec la réhabilitation des cultures

in-vitro, la mise en place d'un laboratoire qui facilite la multiplication des cultures de manioc, dans la construction d'un laboratoire de conservation des variétés de certaines cultures telles que le manioc, le maïs et l'arachide. On note de même, la réhabilitation du système de

distribution d'eau.

A l'école nationale d'agronomie et de foresterie, le projet a réhabilité le bâtiment administratif et l'amphithéâtre, mis en place une ferme école constituée d'une porcherie et d'un poulailler. « On a juste voulu faire un tour pour voir comment

se présentaient nos réalisations. Nous sommes fiers du travail abattu », a conclu Isidore Ondoki.

Lancé en 2018 pour cinq ans, le Pdac s'est clôturé le 31 décembre 2023, avec des résultats satisfaisants, soit un taux de décaissement estimé à 98%. Il était financé à hauteur de 60 milliards de FCFA par la Banque mondiale et avait pour objectifs d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles dans les zones sélectionnées.

Lopelle Mboussa Gassia

« Nous avons mis en place une infrastructure importante pour le développement de l'élevage au Congo. Actuellement, le ministère s'attelle à rendre juridique l'existence du centre pour pouvoir nommer les dirigeants »

ENTREPRENEURIAT

La Fondation Telema et la JCECB liées par un protocole

La Fondation Telema et la Jeune chambre économique du Congo Brazzaville (JCECB) ont signé un protocole d'accord pour renforcer le volet formation et la promotion de l'entrepreneuriat afin de contribuer à la résolution du problème de chômage des jeunes.

Les deux organisations ont choisi de collaborer afin de soutenir la jeunesse congolaise dans le cadre de sa promotion et son accompagnement dans l'entrepreneuriat. En signant ce protocole d'accord, la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes entend renforcer son volet formation et accompagnement en partageant son expérience et en bénéficiant de l'expertise et du dynamisme des membres de la JCECB.

Bien que la formation et le financement soient des éléments cruciaux pour le succès d'un projet entrepreneurial, les deux organisations aspirent également à accroître la sensibilisation des jeunes qui, parfois, ne sont pas au courant des opportunités qui se présentent à eux. De plus, l'année 2024, déclarée année de la jeunesse par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, offre à la Fondation Telema l'opportunité de renforcer son action et de contribuer de manière plus active et efficace à la résolution du problème du chômage des



Les deux signataires du protocole d'accord/Adiac

« La Jeune chambre économique du Congo Brazzaville remercie la Fondation Telema de lui faire confiance en acceptant ce partenariat pour une cause commune, l'essor de la jeunesse congolaise et l'entrepreneuriat »

jeunes, en collaborant avec des partenaires engagés pour le même objectif.

En outre, la collaboration entre la Fondation Telema et la JCECB offre des perspectives pour élaborer un programme de sensibilisation et de formation en entrepreneuriat. En améliorant la perception des jeunes entrepreneurs, notamment sur les possibilités d'entrepreneuriat, ces deux organisations cherchent à stimuler l'intérêt des jeunes pour la création d'entreprises, ce qui, en retour, peut favoriser le progrès socio-économique du Congo.

« La Jeune chambre économique du Congo Brazzaville remercie la Fondation Telema de lui faire confiance en acceptant ce partenariat pour une cause commune, l'essor de la jeunesse congolaise et l'entrepreneuriat », a commenté Tatiana Soussa, présidente de la JCECB.

Précisons que la JCECB aspire à devenir un acteur clé qui propulse le développement des jeunes entrepreneurs congolais.

Fortuné Ibara

Avis d'Appel d'Offres N°001/ECG/DG/2024

POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CLOISONNEMENT DU 4^{ème} ETAGE ET MODIFICATION DES CLOISONS DE CERTAINS ESPACES DU 1^{er}, 2^e, 3^e ET 7^e ETAGE, FOURNITURE D'EQUIPEMENT DE BUREAU ET FLOUTAGE & BRANDING DES CLOISONS DESDITS ESPACES

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un avis d'Appel d'Offres pour la réalisation des travaux de cloisonnement du 4^e étage et modification des cloisons de certains espaces du 1^{er}, 2^e, 3^e et 7^e étage, fourniture d'équipement de Bureau et Floutage & branding des cloisons desdits espaces

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au croisement des Avenues Gouverneur Général Félix EBOUE et Amilcar CABRAL, Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à au Secrétariat de l'Agence Ecobank Atlantic Palace.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 15 mars 2024 à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 20 février 2024

La Direction Générale



REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ

NOM DU PROJET: Projet d'aménagement de la route Ndéndé-Dolisie- et de facilitation du transport sur le Corridor Libreville-Brazzaville, Phase 1

FINANCEMENT: BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

REFERENCE: Appel d'Offres national N° 007-2023/MATIER/DGGT-CEP

IDENTIFICATION DU MARCHÉ: Travaux de construction du centre de contrôle faunique et forestier de Mila-Mila

Nombre d'offres reçues lors de l'appel d'offres : Quatre (04)

Noms, adresse et montants de l'attributaire provisoire :

Intitulé	Nom de l'attributaire provisoire	Adresse	Montant en FCFA
Travaux de construction du centre de contrôle faunique et forestier de Mila-Mila	ERICO	Adresse : Avenue des cités des 17/ Moukondo Mazala, Tél : +(242) 06 668 70 47/ 06 924 56 55 E-mail : owasteve@yahoo.fr	48 497 534,40

La publication du présent avis effectuée en application de l'Article 88, alinéa 2 du Code des Marchés publics, ferme le délai de recours gracieux auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral en vertu de l'Article 141 dudit Code, et au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Pour le Ministre d'Etat, ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier,
Par ordre, le Délégué général aux grands travaux

Signé le, 21/02/2024

Oscar OTOKA. -

SÉNÉGAL

L'élection présidentielle fixée en juin

Au terme des travaux de deux jours du dialogue national, les participants ont proposé la date du 2 juin prochain pour la tenue du premier tour du scrutin présidentiel.

Le président sortant, Macky Sall, devrait rester en poste jusqu'à l'installation de son successeur, selon les conclusions du dialogue. Les participants ont évoqué « un large consensus » sur le fait que l'élection présidentielle ne pouvait pas se tenir avant la fin du mandat de Macky Sall, le 2 avril.

L'un des objectifs poursuivis par le dialogue national initié par le président de la République était donc de fixer par consensus une nouvelle date avant la fin de son mandat. Plusieurs participants ont réagi à l'issue des travaux, en indiquant pour la plupart d'entre eux « l'impossibilité d'organiser l'élection présidentielle d'ici au 2 avril ». Un des arguments évoqués par les participants aux travaux en commission consiste à dire que la date du 2 juin permet d'organiser l'élection avant la saison des pluies qui s'installe à partir du mois de juillet.

L'autre motif invoqué pour justifier la proposition du 2 juin est la multiplication des fêtes religieuses (musulmanes et chrétiennes) dans le calendrier et le Ramadan qui débute dans une quinzaine de jours. Ce qui ne favoriserait pas l'or-



Le président de la République sénégalais Macky Sall lors du dialogue national, à Diamniadio, le 26 février 2024/ AFP - Seyllou

ganisation d'une campagne électorale et d'un vote dans de « bonnes conditions ». Autres conclusions issues des travaux des commissions du dialogue national, la liste des dix-neuf candidats déjà retenus par le Conseil constitutionnel est maintenue ; le réexamen complet des dossiers de candidature avec la vérification de l'exclusivité de la nationalité sénégalaise et de la situation fiscale

des candidats. Par ailleurs, un projet de loi d'amnistie sera introduit pour son adoption à l'Assemblée nationale dès ce 29 février. En décidant de convoquer un dialogue national afin de déterminer une date pour la présidentielle, le président Macky Sall espérait trouver une issue à la grave crise politique dans laquelle le pays s'est enlisé depuis qu'il a pris la décision surprise de repor-

ter le scrutin le 3 février, à quelques heures du démarrage de la campagne officielle. Cette décision avait immédiatement conduit à l'interruption du processus électoral qui devait mener à l'organisation de l'élection le 25 février. Le Conseil constitutionnel avait demandé aux autorités compétentes d'organiser l'élection « dans les meilleurs délais ». Le 15 février, le Conseil

constitutionnel, saisi par l'opposition, avait annulé le report de la présidentielle en déclarant inconstitutionnelle la loi adoptée par l'Assemblée nationale, le 5 février, visant à reporter la date de l'élection, prorogeant de fait le mandat du président Macky Sall de plusieurs mois alors que celui-ci arrive à terme le 2 avril, selon la Constitution sénégalaise.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE AFRICAINE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE

La localité de Kinkala à l'honneur

La Journée africaine de l'alimentation scolaire sera célébrée le 1^{er} mars à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, indique un communiqué de presse du Programme alimentaire mondial (PAM), partenaire du gouvernement.

Cette année, le thème retenu est « Investir dans l'alimentation scolaire locale pour transformer les systèmes éducatifs pour un avenir inclusif et prospère du continent africain », précise le communiqué. La vision du gouvernement est d'assurer à tous les enfants inscrits dans les établissements d'enseignement de base une alimentation saine, équilibrée, durable, de bonne qualité à base des produits locaux à travers des cantines scolaires. L'alimentation scolaire joue un rôle primordial

dans la scolarité des enfants. Elle contribue au maintien et à l'augmentation des élèves dans les établissements.

Les apprenants sont nourris à base des produits locaux, notam-

ment les légumes, le manioc, le pain artisanal, le riz, le haricot, le poisson local. L'utilisation de ces produits permet de réaliser d'importantes économies avec le coût du repas par enfant.

L'alimentation scolaire joue un rôle primordial dans la scolarité des enfants. Elle contribue au maintien et à l'augmentation des élèves dans les établissements.

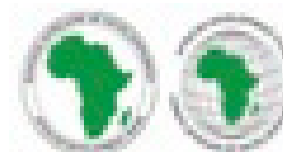
La politique des cantines scolaires contribue également à l'augmentation de la production locale agricole, de la pêche et du petit élevage, la transformation, la conservation et la commercialisation des produits locaux par les petits producteurs, leur introduction dans le panier des aliments des cantines. Notons que cette journée a été instituée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement lors du 26^e sommet de l'Union africaine.

Lydie Gisèle Oko



NOTE D'INFORMATION

ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DES AUDITS DES ETATS FINANCIERS EXERCICES 2022 ET 2023



Date de publication	29 février 2024
Pays	Congo-Brazzaville
Agence d'exécution	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique / Cellule d'Exécution du Projet (CEP)
Nom du Projet	Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)
Numéro de Prêt	2100150028193
Nom de la Demande de Propositions (DDP)	Réalisation des audits des états financiers exercices 2022 et 2023
Méthode de sélection	Sélection à moindre coût (SMC)
Date de publication de l'AMI	15 novembre 2022 : « Les Dépêches de Brazzaville » n°4379
Date d'ouverture des Manifestations d'intérêt	05 décembre 2022
Date de soumission du rapport d'établissement de la liste restreinte	12 décembre 2022
Date d'approbation de la liste restreinte par la Banque	13 juin 2023
Date d'ouverture des propositions techniques	13 juillet 2023
Date d'ouverture des propositions financières	09 octobre 2023
Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié	07 février 2024
Nom de l'attributaire du Contrat	Cabinet KPMG CONGO
Nationalité	Congolaise
Adresse	4ième étage immeuble Monte Cristo, Croisement Avenue Orsy et Bld Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, BP 14366 Tél : (+242) 05 530 50 67 / 05 558 63 63 Email : cg-contact@kpmg.cg, Brazzaville, République du Congo, 8.400.000 FCFA HT 28 février 2024 Six (06) semaines
Montant du Contrat	L'objectif de l'audit des Etats Financiers du Projet est de permettre à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet pour les exercices 2022 et 2023 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.
Date de démarrage du Contrat	4
Durée d'exécution du Contrat	
Synthèse de l'objet du Contrat	
Nombre total de soumissionnaires	
Soumissionnaire n°1	
Nom	Cabinet KPMG CONGO
Nationalité	Congolaise
Adresse	4ième étage immeuble Monte Cristo, Croisement Avenue Orsy et Bld Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville, BP 14366 Tél : (+242) 05 530 50 67 / 05 558 63 63 Email : cg-contact@kpmg.cg, Brazzaville, République du Congo, 85,07 points / 100 8.400.000 FCFA HT 1er
Note technique	
Prix évalués (FCFA HT)	
Classement	
Soumissionnaire n°2	
Nom	Groupement International Audit Conseil (IAC) - IA2C et Partners
Nationalité	Ivoirienne / Congolaise
Adresse	IAC (Chef de file) Cocody Angré, Prolongement nouveau CHU Soumaré, 2ième étage, BP : 6286-Abidjan 06, Tél. : +225 22 50 23 59 / +242 06 631 1736 E-mail : info@cabinet-iac.com, Abidjan, République de la Côte d'Ivoire 86,29 points / 100 10.980.000 FCFA HT 2ème
Note technique	
Prix évalués (FCFA HT)	
Classement	
Soumissionnaire n°3	
Nom	Groupement Daves Expertise Comptable - AGM & Partener
Nationalité	Béninoise
Adresse	Quartier Zogbo, 02 BP 2702 Cotonou, Téléphone : +229 97 98 06 02 E-mail : swhannou@davesexpertisecomptables.net, Cotonou- République du Benin 78,46 points / 100 14.655.000 FCFA HT 3ème
Note technique	
Prix évalués (FCFA HT)	
Classement	
Soumissionnaire n°4	
Nom	International Consulting Services (ICS)
Nationalité	Béninoise
Adresse	Immeuble ICS Rue de Label Bénin Téléphone : (229) 21 33 28 43 / 97 98 39 27, N°IFU : 3200801240410, 06 BP 1772 E-mail : contact@icsbenin.com, Cotonou- République du Benin 86,21 points / 100 15.360.000 FCFA HT 4ème
Note technique	
Prix évalués (FCFA HT)	
Classement	

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

Le Directeur de Projet,
Rodolphe GOMBA. -

INFRASTRUCTURES

Comblent le déficit de financement en Afrique

Des investissements importants sont nécessaires pour combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique. Le directeur général du Fonds d'accélération des infrastructures d'Africa50, Vincent Le Guennou, explique comment ce fonds cherche à inspirer un effet multiplicateur à travers le continent.

En matière d'infrastructures en Afrique, combler le déficit de financement est un défi majeur, a estimé Vincent Le Guennou. La Banque africaine de développement (BAD) estime qu'entre 130 et 170 milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour le développement des infrastructures, ce qui laisse un écart d'environ 100 milliards de dollars. Des efforts sont déployés pour combler ce manque, mais il note un taux d'échec des projets élevé. Des méthodes de financement innovantes sont donc nécessaires pour répondre à ces besoins cruciaux sur les infrastructures, avec par exemple près de 600 millions de personnes en Afrique subsaharienne qui n'ont pas accès au réseau électrique, décrit-il. Pour aider à débloquer de tels financements, la plateforme panafricaine d'investissement dans les

infrastructures Africa50 a lancé son Fonds d'accélération des infrastructures, ou IAF, en 2021. Le fonds de capital-investissement d'une durée de douze ans vise à attirer des investisseurs pour avoir un impact transformateur, créer des emplois et accélérer la révolution industrielle verte de

la BAD et la SFI. L'espoir est que le fonds créera un précédent, entraînant un effet multiplicateur. « S'assurer que ce fonds soit un succès contribuerait à allouer davantage de capitaux aux infrastructures en Afrique », a déclaré Vincent Le Guennou. Il a dit pourquoi le nouveau fonds

Le rôle et l'objectif d'Africa50 IAF pour répondre aux besoins
Africa50 IAF a quatre secteurs cibles clés pour l'investissement : l'électricité et l'énergie ; l'eau et l'assainissement ; le transport et la logistique ; et l'infrastructure numérique et sociale. Cette plateforme investit

investissements d'une taille cible de 40 millions de dollars et plus. L'objectif à long terme, selon Vincent Le Guennou, serait de démontrer que l'investissement dans les infrastructures en Afrique peut générer des rendements proportionnels afin que les investisseurs institutionnels du continent soient de plus en plus à l'aise avec les infrastructures en tant que classe d'actifs et y investissent plus d'argent. « De cette façon, nous nous attendrions à une sorte d'effet multiplicateur au fil du temps », a-t-il assuré. Selon la BAD, on estime à 2 500 milliards de dollars le nombre d'actifs sous gestion des fonds de pension. « La question qui se pose est la suivante : comment inciter ces entités à allouer une plus grande part de leurs ressources au financement des infrastructures en Afrique », a conclu Vincent Le Guennou.

Noël Ndong

« La question qui se pose est la suivante : comment inciter ces entités à allouer une plus grande part de leurs ressources au financement des infrastructures en Afrique »

l'Afrique.

Cherchant à terme à lever 500 millions de dollars d'engagements, Africa50 IAF a atteint sa première clôture en décembre dernier et va maintenant commencer à déployer des capitaux. Il a gagné seize investisseurs institutionnels africains,

est nécessaire et comment il contribuera à améliorer les flux financiers pour les projets d'infrastructures en Afrique. Pour combler le déficit de financement, il faudrait mobiliser environ 100 milliards de dollars par an, a-t-il soutenu.

uniquement dans des projets et des entreprises matures, avec la participation de seize investisseurs africains. Le Fonds n'exclut pas sa diversification à travers le continent. Lorsqu'il atteindra l'objectif de 500 millions de dollars, il a l'intention d'avoir dix à douze

PROGRAMME DES OBSEQUES DE MONSIEUR PACIFIQUE ISSOIBEKA Ancien ministre de l'Economie, des Finances et du Budget



Les familles Issoibeka et Dzoma informent les parents, amis et connaissances de Bokouélé, Mossaka, Brazzaville, Pointe-Noire, France et autres localités, que le programme des obsèques de leur fils, frère, papa, oncle et grand-père Pacifique Issoibeka, décédé le 31 janvier 2024 à Paris en France, se présente comme suit :

Mercredi 28 février 2024 :

-Mise en bière et exposition au funérarium de Joncherolles
95 rue Marcel Sembat 93430 Villetaneuse en France de 12H à 14H.

Vendredi 1^{er} mars 2024 :

-Arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport International de Maya-Maya par le vol régulier d'Air France en provenance de Paris à 19h30mn
-Exposition de la dépouille mortelle au domicile familial sis rue Charles Foucault Centre-ville en face de l'hôtel Marina.

Samedi 2 mars 2024 :

-8H00 : recueillement au domicile familial
-10H00 : départ pour le Palais des Congrès
-12H00 : messe en l'église Cathédrale Sacré Cœur
-14H00 : départ pour le cimetière du centre-ville
-16h00 : retour et fin de la cérémonie



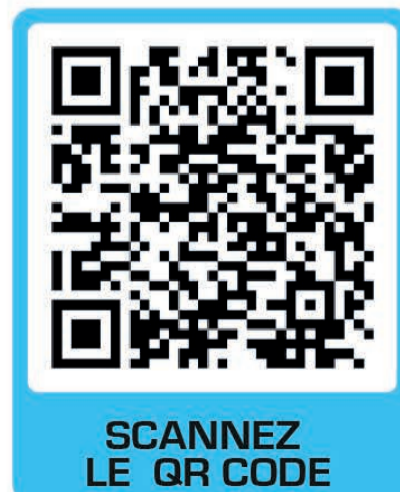
**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président de la République du Congo, le Président du Conseil d'Administration d'Eni et le Directeur Général d'Eni célèbrent la première cargaison de GNL du Congo

Pointe-Noire (République du Congo), le 27 février 2024 – A l'occasion de la première cargaison de GNL en provenance de la République du Congo, le Président de la République du Congo Denis Sassou-N'Guesso, le Président du Conseil d'Administration d'Eni Giuseppe Zafarana, et le PDG d'Eni Claudio Descalzi ont célébré le démarrage réussi de la production de GNL dans le pays. Avec cette première cargaison, la République du Congo entre dans le groupe des pays exportateurs de GNL, ouvrant des opportunités de croissance économique tout en contribuant à l'équilibre énergétique mondial.

Claudio Descalzi, PDG d'Eni, a déclaré : «La première cargaison de GNL en provenance de la République du Congo est le résultat de l'engagement fort d'Eni et de ses partenaires, et du soutien indéfectible du gouvernement de la République du Congo. Eni et les partenaires locaux ont associé leurs forces de travail, leur savoir-faire et leurs technologies, assurant ainsi des revenus supplémentaires au pays tout en contribuant à la sécurité énergétique de l'Europe».

Le projet Congo GNL, approuvé en décembre 2022, est entré en production après seulement un an, conformément au calendrier initial : une réalisation rendue possible par l'approche phasée et parallélisée caractéristique d'Eni et par son plan d'exécution très efficace. La première cargaison de GNL est en cours de chargement et partira pour le terminal de regazéification de Piombino, en Italie, dans les prochains jours.

Le projet, situé dans le permis Marine XII, atteindra une capacité de liquéfaction du gaz en plateau d'environ 4,5 milliards de mètres cubes par an tout en assurant un zéro torchage dans les activités exploitées dans le pays. Les volumes seront commercialisés par Eni, ce qui renforcera et élargira le portefeuille de GNL de la société et soutiendra les efforts en faveur de la sécurité et de la transition énergétiques.

Eni est présente au Congo depuis 1968 et est la seule entreprise active dans le développement des ressources gazières du pays : elle fournit actuellement du gaz à la Centrale Électrique du Congo (CEC), qui assure 70% de la capacité de production d'électricité du pays. Eni s'est fortement engagée à promouvoir la transition énergétique dans le pays à travers plusieurs initiatives, notamment le Centre d'Excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, promu et soutenu par Eni et géré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique de la République du Congo, en collaboration avec l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel). En outre, Eni intègre le Congo dans la chaîne de valeur de la mobilité durable grâce à la production de matières premières agricoles pour le bioraffinage et encourage les initiatives de cuisson propre, afin de réduire la consommation de biomasse et les émissions associées à la combustion.

Contacts de l'entreprise:

Press office: Tel +39.0252031875 – +39.0659822030

Shareholders' freephone number (from Italy): 800940924

Shareholders' freephone number (from abroad): + 80011223456

Switchboard: +39.0659821

ufficio.stampa@eni.com

segreteria.societaria.azionisti@eni.com

investor.relations@eni.com

Website: <http://www.eni.com/>

Congo subsidiary: Communication Externe de Eni Congo

Tel: +242 05-314-01-65/+242 05-800-61-10

Email : Communication.Externe.enicongo@eni.com

SEMAINE DU CINÉMA AFRO-AMÉRICAIN

« Just Mercy » projeté à l'IFC

C'est en présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young, que la projection du film « Just Mercy » s'est déroulée le 27 février, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. L'activité s'inscrit dans le cadre de la Semaine du cinéma afro-américain et vise à faire découvrir et célébrer ces films qui mettent en lumière l'histoire et la culture afro-américaine.

Si « Just Mercy » de Destin Daniel Cretton n'est pas le premier film à traiter du sujet de la condition des Noirs aux Etats-Unis dans les années 1980, il fait par contre preuve d'une grande délicatesse dans le déploiement du scénario et du jeu d'acteur, en magnifiant ainsi les relations des uns envers les autres et en permettant au passage une réflexion bouleversante sur la justice à l'époque.

La trame ici c'est le combat historique d'un jeune avocat, Bryan Stevenson. Après ses études à l'université de Harvard, il décide de se consacrer à la défense des droits civiques de ceux qui sont condamnés à tort. Il se rend donc en Alabama et, avec le soutien d'une militante locale, Eva Ansley, il va s'intéresser au cas de Walter McMillian. Cet homme serait condamné à mort pour le meurtre retentissant d'une jeune fille de 18 ans. Malgré les nombreuses preuves de son innocence, Bryan Stevenson, détermi-



Capture d'une séquence du film DR

né à défendre la cause de Walter McMillian, va se retrouver dans un imbroglio de manœuvres juridiques et politiques et ainsi lutter contre un racisme prévalant et intransigeant.

Film puissant en guise de plaidoyer contre la peine de mort et le mauvais traitement

des Noirs, « Just Mercy » ou dans sa version française « La Voie de la Justice » invite le spectateur, avec beaucoup de subtilité, à être témoin du dysfonctionnement édifiant de la justice américaine, en particulier dans cet Etat d'Alabama dans les années 1980, lequel est encore for-

tement imprégné des stigmates du racisme issu des lois ségrégationnistes : « Un visage d'Afro-Américain suffira amplement pour être déjà suspect, puis très vite coupable ! ». Par les yeux de Bryan Stevenson et par sa personnalité sensible qu'incarne avec brio Michael B.

Jordan, on découvre petit à petit un tas d'irrégularités effrayantes et de procédés cruels écoeurants.

Thriller inspiré de faits réels sorti en 2019 et d'une durée d'environ 2h 16 min, « Just Mercy » a réussi avec intelligence, en dépit des difficultés auxquelles se confronte Bryan Stevenson, à démontrer la lutte, l'acharnement et à réhabiliter ces hommes salis honteusement à tort à cause de leur couleur de peau.

Débutée le 26 février en l'honneur du mois de l'histoire des Afro-Américains, la Semaine du cinéma afro-américain se poursuit jusqu'au 2 mars à l'IFC avec des projections de film chaque soir, suivie d'une petite discussion. Les films au programme du mercredi à samedi sont respectivement : « Loving » de Jeff Nichols, « Race » de Stephen Hopkins, « Hidden Figures » de Theodore Melfi et enfin « Soul » ainsi que « The great debaters » de Denzel Washington.

Merveille Jessica Atipo

PLATEFORME DES ÉGLISES DE RÉVEIL

Dodo Kamba démissionne de la présidence

Le président national de l'Église de réveil du Congo, Dodo Kamba, a démissionné de ses fonctions à la tête de cette plateforme en République démocratique du Congo (RDC), à deux jours de l'assemblée générale électorale qu'il a lui-même convoquée, du 29 février au 2 mars.



Dodo Kamba

L'évêque Dodo Kamba a annoncé sa décision dans une correspondance adressée au ministre de la Justice et garde des sceaux, évoquant des raisons de convenances personnelles et surtout dans le souci de rechercher la paix et la cohésion au sein de l'église.

« Dans le souci de consolider la paix, la cohésion, l'unité nationale et la quiétude chèrement acquise aux prix de plusieurs sacrifices dans notre cher et beau pays, en bon leader, père de famille et homme spirituel, à la suite des raisons professionnelles, je vous informe de ma démission à la tête de l'institution confessionnelle église du réveil du Congo », écrit-il au ministre de la Justice.

Cette démission intervient après des tumultes qui ont secoué la confession religieuse suite à un bras de fer avec ses pairs des églises. Ces derniers l'avaient accusé de mégestion des finances ainsi que de la révision frauduleuse des textes statutaires de cette structure. Il avait porté l'affaire devant la justice qui l'a rétabli à ce poste. Dodo Kamba a assuré, par ailleurs, de continuer sa mission prophétique au sein de l'église.

Cette démission intervient après des tumultes qui ont secoué la confession religieuse suite à un bras de fer avec ses pairs des églises. Ces derniers l'avaient accusé de mégestion des finances ainsi que de la révision frauduleuse des textes statutaires de cette structure. Il avait porté l'affaire devant la justice qui l'a rétabli à ce poste. Dodo Kamba a assuré, par ailleurs, de continuer sa mission prophétique au sein de l'église.

« Dans le souci de consolider la paix, la cohésion, l'unité nationale et la quiétude chèrement acquise aux prix de plusieurs sacrifices dans notre cher et beau pays, en bon leader, père de famille et homme spirituel, à la suite des raisons professionnelles, je vous informe de ma démission à la tête de l'institution confessionnelle église du réveil du Congo »

Lucien Dianzenza



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

Le lancement de la compétition fixé au 5 mars

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a fixé, au cours de la dernière session du comité exécutif, le démarrage du championnat national Ligue 2 pour le 5 mars, à Brazzaville. Celui de la zone de Pointe-Noire ne reprendra ses droits qu'à une date qui sera fixée ultérieurement. L'enjeu de cette compétition est la montée en Ligue 1.

La réunion a aussi renvoyé à la prochaine session qui se tiendra le 8 mars à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, les mises en place des Commissions électorale et juridictionnelle ainsi que l'élaboration du calendrier de la tenue des assemblées électives des ligues départementales, conformément au courrier de la Fédération internationale de football association du 18 décembre.

A Brazzaville, les membres du Comité exécutif ont bien préparé l'assemblée générale ordinaire prévue à Sibiti, en adoptant après amendement le règlement financier, le règlement intérieur et le statut standard des ligues. Ils ont égale-



Les membres de la Fécofoot tenant leur session du comité exécutif Adiac

ment adopté le rapport d'activités 2023 après amendement, le rapport financier et le budget exercice 2024 sans amendement ainsi que la mise en place de la Ligue du football féminin.

La Fécofoot a, par ailleurs, pris acte du rele-

vé des conclusions de la séance de travail avec le ministre des Sports du 15 février. « Toutefois, le Comité exécutif a rappelé que pour engager la mise en œuvre de certaines conclusions, le ministère devrait saisir officiellement la Féco-

foot, comme cela avait été arrêté lors de cette réunion », souligne le communiqué final du 23 février.

S'exprimant sur la crise que traverse le club ponténégrin Nico-Nicoyé, la Fécofoot a décidé que le président général de

cette équipe, conformément aux prérogatives qui lui sont dévolues et en respect les textes statutaires, doit s'employer pleinement à y ramener l'accalmie et la sérénité en conciliant les différents protagonistes.

James Golden Eloué

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Dr Thophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Pacide Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



PATRIMOINE

L'ONG Soleil-Espoir s'engage à sauvegarder les valeurs africaines

L'Organisation non gouvernementale (ONG) Soleil-Espoir du Gabon a été présentée au public, le 23 février à Libreville, dans la salle de conférence des Jardins d'Idiana, dans la commune d'Akanda. Le Congolais Alphonse Chardin N'kala, président du Comité culturel du musée Cercle africain de Pointe-Noire, a pris part à l'activité et a été fait ambassadeur de cette plateforme à caractère panafricain.

Dirigée par Lydie Stéphanie Mamiaka, Soleil-Espoir se donne pour mission principale la réappropriation et la sauvegarde par les Africains de leurs valeurs socio-éducatives et culturelles. «*Les valeurs intrinsèques qui font partie de notre culture doivent être le fondement (même) du modèle de société que nous devons laisser à nos enfants et à nos petits enfants*», a-t-elle dit. Alphonse Chardin N'kala, invité spécial et ambassadeur de cette plateforme à caractère panafricain, a reçu la mission de permettre à Soleil-Espoir d'avoir des assises dans plusieurs pays d'Afrique, en commençant par ceux d'Afrique centrale. «*Il est nécessaire et impérieux que les Africains*



La photo souvenir lors de la présentation de l'ONG Soleil-Espoir

se réapproprient leurs valeurs socio-éducatives et culturelles, parce qu'aucun pays au monde ne s'est développé en s'appuyant sur les valeurs culturelles des autres. Si en Europe on enseigne Socrate, Pythagore, Thalès..., en Chine Confucius, Lao-Zi, Tao..., chez nous, tout est-il clos? Doit-on continuer d'enseigner la bande à Socrate, Platon, Aristote? Commençons par mettre au cœur de nos enseignements Cheick Anta Diop, Théophile Obenga, Soundiata Kéita, Chaka Zulu, les royaumes de Kerma, Kongo, Loango, les empires du Ghana, du Mali, du Songhaï, de Monomotapa, etc. Voilà qui nous permettra d'être nous-mêmes »

«*Il est nécessaire et impérieux que les Africains se réapproprient leurs valeurs socio-éducatives et culturelles, parce qu'aucun pays au monde ne s'est développé en s'appuyant sur les valeurs culturelles des autres. Si en Europe on enseigne Socrate, Pythagore, Thalès..., en Chine Confucius, Lao-Zi, Tao..., chez nous, tout est-il clos? Doit-on continuer d'enseigner la bande à Socrate, Platon, Aristote? Commençons par mettre au cœur de nos enseignements Cheick Anta Diop, Théophile Obenga, Soundiata Kéita, Chaka Zulu, les royaumes de Kerma, Kongo, Loango, les empires du Ghana, du Mali, du Songhaï, de Monomotapa, etc. Voilà qui nous permettra d'être nous-mêmes* »

«*lès..., en Chine Confucius, Lao-Zi, Tao..., chez nous, tout est-il clos? Doit-on continuer d'enseigner la bande à Socrate, Platon, Aristote? Commençons par mettre au cœur de nos enseignements Cheick Anta Diop, Théophile Obenga, Soundiata Kéita, Chaka Zulu, les royaumes de Kerma, Kongo, Loango, les empires du Ghana, du Mali, du Songhaï, de Monomotapa, etc. Voilà qui nous permettra d'être nous-mêmes* », a-t-il laissé entendre. Alphonse Chardin N'kala a conclu: «*La mission de l'ONG Soleil-Espoir est certes difficile, mais elle est aussi exaltante pour ceux qui aiment l'Afrique et les Africains* ».

Hervé Brice Mampouya

NECROLOGIE



Les familles Elenga Ohoulou, Elanga Osséré, Otsoka et Tsakakele informent les parents, amis et connaissances du décès, le 25 février 2024, de leur fille, sœur et tante Flore Judith Elenga. Le deuil se tient au domicile familial sis 67 rue M'Bétis à Poto-Poto. La date d'inhumation sera communiquée ultérieurement.

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Denis Sassou N'Guesso connecte le Congo au câble 2Africa

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a activé, le 28 février à Pointe-Noire, la connexion du Congo au câble 2Africa de Meta (Facebook) et a procédé en même temps à la mise en service du Data center de type TIER 3+ construit par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), inaugurant à l'occasion son nouveau siège de l'antenne départementale.

Le Congo compte parmi les trente-trois pays connectés au câble sous-marin 2Africa, l'un des plus longs au monde intégrant des technologies nouvelles pour une meilleure connectivité et dont les installations finales pour le Congo atterrissent dans le nouveau Data center TIER 3+ construit par l'ARPCE pour le compte de l'Etat. Denis Sassou N'Guesso a donc marqué officiellement la connexion de ce câble à fibre optique avec l'ensemble des villes du pays, tout en lançant manifestement la mise en service du Data center TIER 3+, le plus grand d'Afrique centrale et l'un des plus grands et robustes d'Afrique à en croire les spécificités techniques dévoilés par le directeur général de l'ARPCE, Louis-Marc Sakala. «L'ARPCE s'octroie, pour le compte de l'Etat, avec ce deuxième data center après celui construit à Brazzaville en 2021, une plus grande capacité de stockage des données afin de fluidifier les échanges, amplifier et booster l'écosystème numérique national et sous-régional», a déclaré le directeur général de l'ARPCE, devant le couple présidentiel, le Premier ministre et plusieurs responsables d'entreprises du secteur et partenaires.

La connexion de ce centre



Denis Sassou N'Guesso à Pointe-Noire le 28 février/DR

de données aux deux câbles sous-marins, à savoir le Wacs et 2Africa, adossés sur deux backbones et de deux points d'échanges internet, ainsi que des technologies de pointe en gestion énergétique, fera du Congo un hub numérique incontesté de la sous-région, confortant ainsi sa position de pays de transit pour l'ensemble de l'Afrique centrale. Derrière les

spécificités techniques qui font de ce Data center un TIER 3+ se greffe une véritable politique nationale de diversification économique à travers le développement de l'économie numérique, a souligné le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.

Evoquant le Plan national de développement 2022-2026, dans lequel l'économie numérique

est identifiée parmi les piliers stratégiques de développement, le ministre a posé un lien inéluctable entre l'infrastructure inaugurée et le processus d'éclosion d'un cyberspace congolais dynamique et résilient. Outil de la souveraineté numérique pour le Congo, le Data center va pouvoir héberger l'ensemble des données de l'administration publique, du secteur privé,

mais aussi celles des entreprises étrangères qui souhaitent déjà y loger leurs équipements et leurs données. «Le Data center résoudra ainsi pour le Congo ce problème mondial que rencontrent encore d'autres pays, celui du stockage et de la sécurisation des données dites souveraines», a soutenu Louis-Marc Sakala, annonçant contribuer, à travers cet investissement, à l'affermissement d'une économie numérique active et incitative à l'investissement.

Les travaux de construction de ces infrastructures, composées d'un immeuble R+1 abritant le Data center de type TIER3+, et d'un autre bâtiment R+6 abritant 80 bureaux, des salles de réunions et une salle de conférence de 75 places, ont duré plus de vingt-quatre mois. Ils ont coûté, en incluant les constructions, les contrôles, l'acquisition des équipements de haute technologie et le mobilier, la somme de 3,8 milliards pour le Data center et de 4,4 milliards pour le bâtiment R+6, ramenant ainsi l'ensemble à un montant total de 8,2 milliards de FCFA. Pointe-Noire dispose ainsi d'un nouvel immeuble avant-gardiste qui vient s'ajouter à son patrimoine immobilier.

Quentin Loubou et Séverin Ibara

PRÉPARATIFS DES JEUX AFRICAINS

Les judokas congolais attendus à Kinshasa

Les sélections nationales du Congo de judo en messieurs et dames vont participer, à partir du 1er mars à Kinshasa, à un tournoi de préparation et de perfectionnement, prélude aux 13^{es} Jeux africains prévus à Accra, au Ghana.

Les Congolais veulent tout donner pour garantir une belle prestation lors de la grand-messe de la jeunesse africaine. La Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) et le ministère de tutelle ont jugé bon de permettre aux athlètes de participer à un mini tournoi avec les judokas de la République démocratique du Congo. Près d'une vingtaine des judokas (hommes et dames), toutes catégories confondues, est retenue pour ce stage. Selon le secrétaire général de la Fécoju-Da, les athlètes sont déterminés et souhaitent profiter de ce stage pour revoir les dernières erreurs afin de représenter dignement leur pays au Ghana. «Le judo est notre quotidien, nous sommes conscients de la charge qui est la nôtre en portant le drapeau du

Congo lors de ces jeux. Nous continuons la préparation et sommes confiants que tout va bien se passer car la Fédération et les entraîneurs font de leur mieux pour nous donner toutes les techniques et connaissances. Nous demandons simplement le soutien des autorités et de nos compatriotes», a indiqué Ninelle Ngouala, l'une des Diables rouges judo. Au terme de ce tournoi qui se déroulera du 1er au 3 mars à Kinshasa, la direction technique de la Fécoju-Da et le staff technique des Diables rouges judo procéderont, sans nul doute, aux derniers réglages avant de définir l'effectif des athlètes qui feront le déplacement du Ghana

Notons que les judokas congolais qui avaient fait une très belle prestation lors des 11^{es} Jeux africains



Les athlètes de la sélection nationale de judo du Congo/Adiac

avec la médaille de bronze remportée par Deo Gracias Ngokaba chez les 100 kg

homme doivent faire mieux qu'en 2015 puisque lors de cette édition d'Accra, la

compétition de judo aura lieu du 12 au 15 mars.

Rude Ngoma